

politique étrangère canadienne d'expansion dans l'hémisphère.

Enfin, le document va au-delà de l'accession du Chili pour parler des prochaines mesures qui devraient être prises en cours de route pour respecter l'échéance de 2005. En particulier, il aborde la question de savoir comment créer une impulsion suffisante. La solution réside en partie dans d'autres accessions à l'ALENA (celle de la Colombie, qui est une prochaine candidate possible pour des raisons économiques). Mais les relations cruciales qui permettront d'atteindre ou non l'objectif de libre-échange dans tout l'hémisphère sont celles des pays de l'ALENA et du MERCOSUR, prises collectivement ou individuellement. À cet égard, il passe en revue les avantages et les inconvénients techniques et économiques de quatre options possibles : la négociation d'un accord complètement différent qui remplacerait l'ALENA et le MERCOSUR, la négociation d'un accord de libre-échange bilatéral distinct que chaque pays membre de l'ALENA conclurait avec le MERCOSUR, l'accession du MERCOSUR à l'ALENA ou l'accession individuelle à l'ALENA de chaque pays membre du MERCOSUR (l'Argentine étant la candidate la plus probable, étant donné que le Brésil continue d'hésiter à entreprendre des négociations de libre-échange avec l'Amérique du Nord).

Le document conclut que, bien que ce ne soit ni automatique ni une panacée, l'établissement d'une zone de libre-échange hémisphérique dans les Amériques est une chose sensée et réalisable. En outre, la tâche en perspective rapprocherait en fin de compte considérablement l'Amérique latine du centre de la diplomatie économique canadienne.